



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24994
21 décembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

NOTE VERBALE DATEE DU 17 DECEMBRE 1992, ADRESSEE AU
SECRETAIRE GENERAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE LA
COLOMBIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, se référant à la note de ce dernier en date du 26 octobre 1992, a l'honneur de l'informer que la Colombie n'a procédé à aucune importation de pétrole brut en provenance de l'Iraq par le truchement de la Empresa Columbiana de Petróleos [Société des pétroles colombiens (ECOPETROL)].
